



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Budget : services extérieurs

Question écrite n° 9376

Texte de la question

M. Charles Josselin appelle l'attention de M. le ministre du budget sur les graves conséquences qu'entraîne la suppression d'un poste de géomètre du cadastre de Dinan, dans les Côtes-d'Armor. Cette suppression de poste intervient au moment même où un surcroît de travail lié à la digitalisation du plan cadastral mobilise particulièrement les agents. La diversité et la complexité des tâches des géomètres du cadastre n'étant plus à démontrer, la brutale remise en question des moyens humains contribue indéniablement à la dégradation des conditions d'exercice des missions de service public. L'ensemble des maires du département des Côtes-d'Armor ont exprimé de très vives réactions à l'annonce de cette mesure qui est l'exemple concret de la négation d'une réelle prise en compte des besoins locaux et s'inscrit à l'opposé même des grands principes d'aménagement du territoire dont le Gouvernement parle tant. Aussi, il lui demande de revenir sur sa décision de réduire les effectifs des géomètres du cadastre des Côtes-d'Armor.

Texte de la réponse

La direction générale des impôts se doit de rendre un service fiscal et foncier homogène sur l'ensemble du territoire, ce qui entraîne des ajustements d'effectifs entre départements. Les effectifs de la direction des services fiscaux des Côtes-d'Armor comme ceux des autres départements sont déterminés en fonction du niveau des charges et du degré d'informatisation de ceux-ci. En effet, pour assurer au mieux ses missions, la direction générale des impôts mène une politique active de modernisation des services et de simplification des tâches. De nouvelles méthodes de travail sont mises en place afin, d'une part, d'améliorer les travaux d'assiettes et de contrôle, et d'autre part, de moderniser les relations avec les collectivités locales pour l'établissement des impôts locaux. Toutes ces actions de modernisation s'accompagnent d'un effort très important de formation professionnelle. Dans ce cadre, les ajustements réalisés ne se font qu'à qualité égale de service rendu à l'utilisateur.

Données clés

Auteur : [M. Josselin Charles](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9376

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : budget, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : budget, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 1993, page 4550

Réponse publiée le : 14 mars 1994, page 1258